Charte du praticien de la Voie de l'Acte

En qualité de praticien de la Voie de l'Acte ®, je m'engage avec toute ma sincérité à accompagner chacun sur son propre chemin en me concentrant sur l'intérêt de la personne et sa révélation. Je proposerai toujours un cadre sécurisé, bienveillant qui exclut tout jugement et parti pris sur le choix qu'empruntent ceux que j'accompagne.

La Voie de l'Acte ® n'appartient à aucun mouvement sectaire, aucun parti politique, aucune religion. Elle encourage à l'autonomie de chacun. Je saurai faire preuve de respect et de loyauté quant aux enseignements qui m'ont été transmis et envers les enseignants qui m'ont accordé leur confiance, en ne nuisant en rien à la réputation de l'Académie. Je saurai toujours faire preuve de discrétion et de confidentialité, autant quant à ce que j'ai reçu que dans les processus d'accompagnement que j'initierai moi-même.

En tant que praticien, je ferai preuve d'humilité. Je considère la guérison comme un processus global de révélation de l'âme, du corps, du cœur, et de l'environnement. Tout en accompagnant avec honnêteté, je ne m'attribuerai pas les mérites de cette transformation.

Je proposerai toujours des tarifs adaptés à la réalité de mes soins et à l'environnement dans lequel je les prodigue en mon âme et conscience. Je ne forcerai jamais personne et ne générerai aucune dépendance avec mon public.
Par honnêteté et congruence, je m'emploierai moi-même à appliquer de mon mieux les conseils que je prodigue.

Je ne poserai aucun diagnostic, pronostic, avis médical, et ne me substituerai en rien au traitement médical que pourrait par ailleurs suivre un patient.

Je me garderai d'orienter ou d'influencer les personnes qui viennent me voir vers une direction politique, familiale. Tout en les accompagnant de mon mieux à prendre conscience de la responsabilité de chaque situation, des liens de causalité et d'interdépendance, je ne me substituerai jamais au libre arbitre de chacun.

En tant que praticien de la Voie de l'Acte ®, je reconnais avoir moi-même exploré de mon mieux les thèmes qui seront évoqués avec mon public. Sans faire de prosélytisme, ou doctrine, je ne m'appuierai que sur l'honnêteté de mon expérience. L'A.C.T.E.®, Approche Consciente de la Totalité de l'Être, considère l'être humain dans une complémentarité physique, émotionnelle, sociale, spirituelle et énergétique.

En tant que praticien, je m'emploierai de mon mieux à accompagner chacun dans sa voie holistique en mettant en lumière les liens possibles entre ces différentes dimensions.

Mes pratiques n'ont rien d'exclusif. Elles peuvent être transmises en complément d'autres pratiques spirituelles, thérapeutiques ou philosophiques qui sont en accord avec cette charte. Je ferai preuve d'humilité. Tout en reconnaissant mes compétences, je n'imposerai jamais à personne mon point de vue.

Je reconnais mes limites et saurai orienter mes consultants vers d'autres praticiens ou d'autres approches si je ne me sens pas compétent pour accompagner une situation.

Je continuerai moi-même à me former, à être supervisé par les enseignants de l'Académie de l'A.C.T.E.® pour maintenir les liens avec cette voie et réactualiser régulièrement mes connaissances et mon expérience.

Mes pratiques s'effectuent dans le respect du droit français ou du territoire sur lequel j'exerce. Je m'engage à respecter ce droit dans ma pratique.

Je déclare être en règle avec l'administration fiscale dans le règlement de mes honoraires et leur déclaration.